

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| cid:image002.png@01D69CD4.D7FFBE70 | cid:image003.png@01D69CD4.D7FFBE70 | Logos | L'Europe s'engage en Normandie - un site de la Région Normandie | cid:image005.png@01D69CD4.D7FFBE70 |

Le 16 novembre 2020

**Nouveau dispositif  régional de soutien aux jeunes diplômés :**

**5 prestataires de formation retenus, déjà près de 300 offres de stages à pourvoir !**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et  Françoise Guégot, Vice-présidente en charge de l’enseignement supérieur, de la recherche et du numérique, ont présidé, ce matin, la réunion de lancement du nouveau dispositif de soutien aux jeunes diplômés de l’enseignement supérieur, organisée en visio avec** **Action Logement, représenté par Alain Piquet,** **Président du Comité régional, les prestataires du dispositif, les organisations patronales, les établissements de l’enseignement supérieur, les chambres consulaires, ainsi que Pôle emploi, l’APEC et les Missions Locales. Les jeunes diplômés normands qui souhaitent candidater, ainsi que les entreprises, collectivités ou associations qui souhaitent proposer des offres de stage peuvent désormais se faire connaitre directement auprès des 5 prestataires de formation retenus par la Région. Près de 300 offres de stages ont d’ores déjà été recensées par la Région et seront, à partir de la semaine prochaine, progressivement publiées sur le site** [**parcours-metier-emploi.normandie.fr/**](https://parcours-metier-emploi.normandie.fr/)**.**

*« En Normandie, environ 18 000 jeunes ont quitté le système scolaire en juin, suite à l’obtention de leur diplôme de l’enseignement supérieur. Sur les 4 premiers mois de l'année 2020, le nombre d'offres destinées à ces jeunes diplômés a baissé de près de 65 % par rapport à 2019 ! Pour tenter d’inverser la tendance, la Région a décidé de financer 2 000 stages afin de maintenir ces jeunes dans une dynamique positive et leur permettre d’acquérir rapidement une première expérience professionnelle. Nous entrons, désormais dans la phase opérationnelle de ce dispositif avec le recrutement de 5 prestataires de formation. Près de 200 jeunes ont d’ores et déjà manifesté  leur intérêt pour ce dispositif et près de 300 offres de stages ont été recensées par nos services »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Lancé en octobre, dans le cadre du « Plan Normandie Relance », ce dispositif vise 2 000 jeunes normands, ayant obtenu en juin 2020 leur diplôme de bac+2 à bac +5, et qui réaliseront un stage au sein d’une entreprise, d’une collectivité ou d’une association pour une durée de 17 semaines, dès la fin du mois de novembre. A cette mission, réalisée en entreprise, s'ajouteront des modules de formation, adaptés au profil de chaque stagiaire, pour une durée d'environ 5 semaines.

Sur l'ensemble de cette période, en centre de formation et en entreprise, le jeune aura le statut de stagiaire de la formation professionnelle et sera rémunéré par la Région. Il percevra 650 euros par mois, somme à laquelle s'ajoute une aide à la mobilité de 50 à 250 euros en fonction de la distance entre son lieu de résidence et le lieu de son stage. Une convention de stage sera signée entre les 3 parties : entreprise, centre de formation et jeune.

**La Région mobilise 11,3 millions d’euros pour ce dispositif dont 7 millions d’euros pour la rémunération des 2 000 jeunes stagiaires.**

Un partenariat avec Action Logement permet, en outre aux jeunes de bénéficier d’aides sur le volet logement et d'accéder plus facilement à des missions éloignées de leur domicile (accompagnement dans la recherche de logement, garantie de loyer Visale  en cas d’impayés, avance du dépôt de garantie sous forme de prêt à 0 %, aide au paiement des loyers, sous forme de subvention d’un montant de 600 € dans la limite de 500 jeunes), dès lors que le stage se réalise dans une entreprise du secteur privé.

5 prestataires de formation, un par département, ont été retenus, pour la mise en œuvre de ce dispositif :

* Retravailler dans l’Ouest – Calvados : 02.33.26.68.35
* ADEN Formation – Manche : 02.31.44.32.11
* Retravailler dans l’Ouest  - Orne : 02.33.26.68.35
* Retravailler EGP – Seine Maritime : 09.71.26.09.97
* Retravailler EGP – Eure : 02.32.28.43.16

Depuis le lancement du dispositif, début octobre, **près de 200 jeunes diplômés** se sont déjà manifestés auprès de la Région. Ils seront rapidement contactés par les prestataires de formation qui vérifieront leur éligibilité au dispositif. **237 offres de missions, ont, par ailleurs, été recensées, proposées par 136 entreprises et collectivités** du territoire. La Région, qui s’était engagée à accueillir une centaine de jeunes diplômés sur ses sites administratifs de Caen et Rouen, ainsi que dans ses structures satellites, propose, par ailleurs, dès à présent, **plus de 65 offres de stages** qui seront diffusées très prochainement.

Afin de rendre visible de manière simple et rapide les offres de mission proposées sur le territoire, la Région mobilise sa plateforme [**parcours-metier-emploi.normandie.fr/**](https://parcours-metier-emploi.normandie.fr/). Une cartographie, accessible directement sur la page d’accueil de la plateforme, permettra, à partir de la semaine prochaine, aux jeunes de chercher une mission en fonction du secteur géographique et/ou du domaine d’activité.

Les prestataires de formation de la Région accompagnent, par ailleurs, les entreprises, collectivités et associations dans la saisie de leurs offres de stage.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr